



Nouvelles d'Altviller

Juin 2023 N°60

Édito



Comme chaque année, le premier trimestre est consacré aux finances communales : approbation du compte de gestion de Mme La Trésorière, du compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2023. Ces différentes délibérations permettent de faire un point sur notre situation financière, qui s'avère être saine. Pour ces raisons, le Conseil Municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter ses taux d'imposition, aussi bien pour le bâti que le non bâti et sur la taxe d'habitation.

Cette situation nous permet de continuer à investir. De nombreux projets sont déjà en cours.

- Tous nos bâtiments (mairie, foyer et école) sont équipés pour l'éclairage du type LED. Pour l'éclairage public, une dernière phase a été réalisée avec le remplacement des ampoules HSP par des ampoules LED dans la rue Principale, rue de la Nied et une partie de la rue de l'Église. Ainsi tout notre village sera couvert par ce type d'éclairage que nous avons commencé en 2013,
- Installation de pompes à chaleur à l'école et à l'antenne paroissiale,
- Achats de parcelles dans le cadre de la préservation des zones humides et de la zone de la Nied Allemande,
- Extension de notre cimetière,
- Installation d'une aire de jeux au niveau du Club House,
- Notre repas des Aînés sera reconduit cette année. Une nouvelle date a été fixée. Nous avons décidé de le reporter au mois de novembre,
- Notre projet, le plus important pour cette année, c'est la réhabilitation de la cour d'école. En concertation avec l'équipe municipale, les enseignantes, les élèves et les parents d'élèves. Ce beau projet va démarrer pendant les vacances scolaires d'été.

Je tiens à remercier mes Adjoints, mes Conseillers Municipaux, le Personnel Communal pour le travail effectué tout au long de l'année. Nous vous souhaitons de très belles vacances estivales.

Prenez bien soin de vous !

Jean-Jacques BALLEVRE

Édito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune	p 3
La vie au village	p 8
A l'école - APE	p 10
La vie associative	p 15
Fleurissement du village	p 18
Souvenir d'autrefois	p 19
Informations utiles	p 20

Les réunions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 6 mars 2023

- 1.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12/12/2022
- 2.Compte de Gestion 2022
- 3.Compte Administratif 2022
- 4.Enquête Publique Metha Nied. Avis de la Commune
- 5.Projet de modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
- 6.Jobs d'été 2023
- 7.Repas des anciens
- 8.Travaux cour d'école – Mission Maîtrise d'œuvre
- 9.Trottoir RD22. Rue de Cabourg/ impasse de Sauvignac
- 10.Rapport de la Cour des Comptes de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
- 11.Eclairage public – Bâtiments Communaux
- 12.Déneigement des trottoirs. Responsabilités
- 13.Information travaux en cours



Conseil Municipal du 14 avril 2023

- 1.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 06/03/2023
- 2.Attribution du marché de la rénovation de la cour d'école
- 3.Demande de subvention à l'Agence de l'Eau
- 4.Demande de subvention DETR
- 5.Vote des taux des bases locales
- 6.Affectation des résultats 2022 au budget 2023
- 7.Subventions aux associations
- 8.Vote du Budget 2023



Conseil Municipal du 12 mai 2023

- 1.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14/04/2023
- 2.Radiation de l'inscription du droit à la résolution et restriction section 01 parcelle n°205
- 3.Acquisitions foncières section 09 parcelles n° 183, 159 et 271
- 4.Acquisitions foncières section 16 parcelles n° 0049 et 0131
- 5.Coordonateur sécurité, travaux réhabilitation cour de l'école



Conseil Municipal du 9 juin 2023

- 1.Election des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Délégués	M. Jean-Jacques Ballevre	Suppléants	M. Jean-Pierre Montalbano
	M. Claude Deru		Mme Denise Weber
	Mme Joëlle Talaga		Mme Barbara Szablewski

- 2.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12/05/2023
- 3.Fonds verts : demande de subvention pour la réhabilitation de la Cour d'école
- 4.Acquisitions foncières section 09 parcelles n° 156, 195/140, 202/145 et 203/145
- 5.Commission consultative Communale de Chasse

Le compte rendu de chaque réunion ainsi que les délibérations sont consultables sur le site internet d'Altviller

<https://www.mairie-altviller.fr/> rubrique Mairie/Séances du Conseil

Le Budget 2023

<u>SECTIONS</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
INVESTISSEMENT	702 679,38 €	702 679,38 €
FONCTIONNEMENT	835 636,71 €	835 636,71 €
TOTAUX	1 538 316,09 €	1 538 316,09 €

Dans la commune

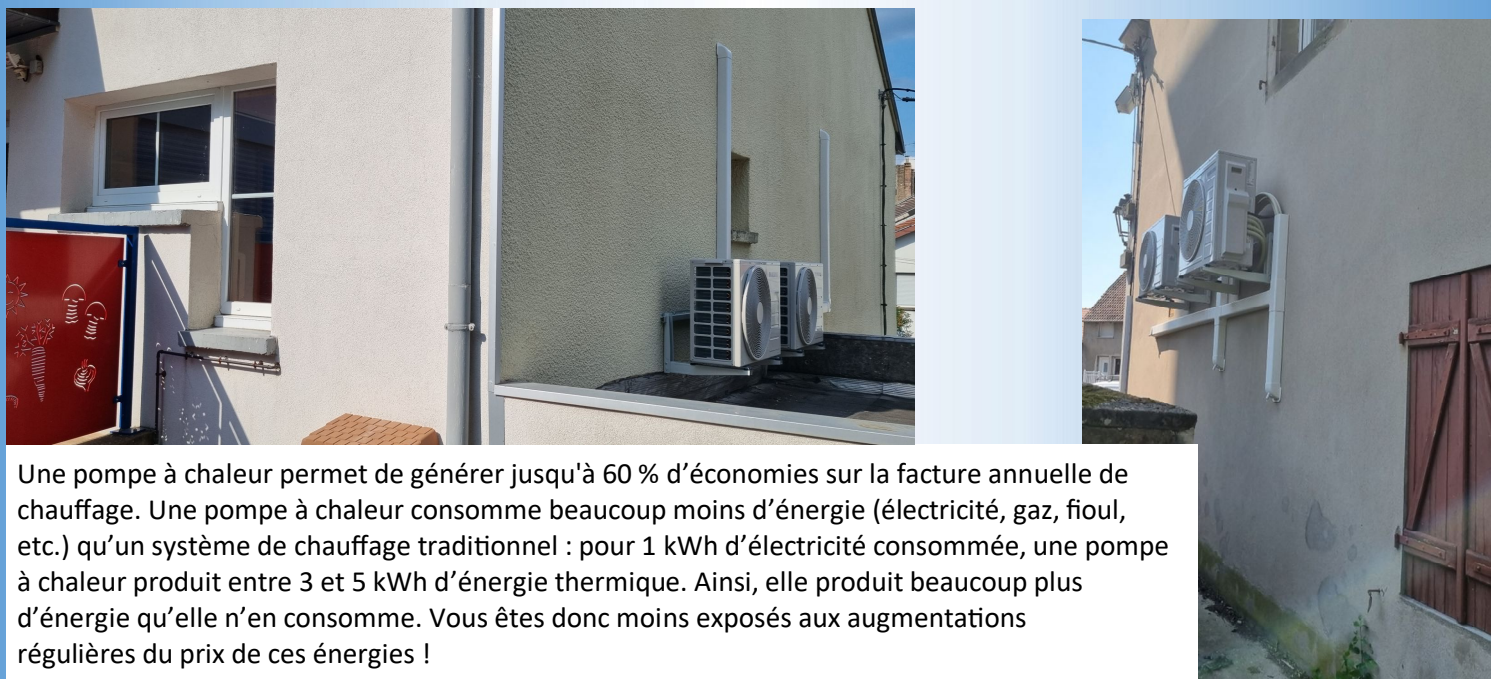
Pompe à chaleur

Installation de pompes à chaleur au Presbytère et à l'École.

Ces travaux ont pour but de poursuivre les travaux d'économie d'énergie engagés sur les bâtiments publics.

Montant des travaux : 14 881,00 € HT soit 17 857,20 € TTC

Une subvention DETR a été sollicitée et accordée : 5 952,00 €



Une pompe à chaleur permet de générer jusqu'à 60 % d'économies sur la facture annuelle de chauffage. Une pompe à chaleur consomme beaucoup moins d'énergie (électricité, gaz, fioul, etc.) qu'un système de chauffage traditionnel : pour 1 kWh d'électricité consommée, une pompe à chaleur produit entre 3 et 5 kWh d'énergie thermique. Ainsi, elle produit beaucoup plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Vous êtes donc moins exposés aux augmentations régulières du prix de ces énergies !

Modification de luminaires

L'éclairage des bâtiments publics (Mairie-Foyer-École) a été remplacé.

Pose de 87 dalles plafond lumineuses LED 600x600 33

W/4 000 K + Pose de 38 néons LED 1,50 m

L'éclairage public (ampoule SHP) de la rue Principale, rue de la Nied et pour moitié la rue de l'Eglise a été modifié par des ampoules types LED E40 40-100 W.

50 points lumineux sont concernés.

Le montant total de la modification s'élève à : 6 078,76 HT soit 7 294,5 € TTC uniquement pour la fourniture du matériel.

Les travaux ont été effectués par MM Claude Deru et André Clamme, respectivement 1^{er} et 2^{ème} adjoints.



Aménagement zone du club house



Une nouvelle aire de jeux pour les petits a vu le jour dans notre commune, rue de Cabourg, à côté du club-house. Deux jeux à ressorts et une balançoire sont mis à disposition des enfants de 2 à 6 ans, sous la surveillance et la responsabilité des parents.

Pour contempler nos petits bambins, ou tout simplement se détendre avec un bon livre, un banc a été posé à l'ombre du marronnier.

Coût des jeux 6718,12€ TTC - Lisse en bois 7684,90€ TTC. Ces travaux sont entièrement financés par le budget 2023

Cimetière

Extension du cimetière

Il n'y a plus de possibilité d'emplacement de tombes au cimetière autour de l'église. Une extension du cimetière était nécessaire. Une parcelle communale à côté de l'église a été privilégiée. Tout d'abord une étude hydrogéologique était nécessaire. Les travaux, démarrés en novembre 2022, se sont achevés avec la couche de finition des allées. Le montant des travaux se chiffre à :

Etude hydrogéologique : 2 750,00 € HT soit 3 300,00 € TTC

Terrassement, voirie, espaces verts : 34 302,02 € HT soit 41 162,65 € TTC

Des demandes de subventions ont été sollicitées et accordées :

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 15 836,00 €

Ambition Moselle (Département de la Moselle) : 6 000,00 €

La réception des travaux a eu lieu avec les Conseillers Départementaux Mme Flora Pili, M. Emmanuel Schuler, M. le Maire et les conseillers municipaux.



Club Vosgien

Nouvelle signalisation du circuit de la Pierre Tournante

Le Club Vosgien, avec son président Gérard Faust et son équipe de baliseurs, vont renouveler au fur et à mesure les panneaux au départ de leurs circuits. La maquette a été réalisée par M. et Mme Schang et elle détaille aussi l'ensemble des circuits du Club Vosgien. La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie prend en charge financièrement la réalisation des panneaux dans le cadre de sa compétence « chemins de randonnées ».



Cimetière Américain



Sergent John W. ALLEN
Carré A - Rangée 27 - Tombe n° 29
Aviateur Bombardier



Lieutenant Donald J. BEST
Carré B - Rangée 28 - Tombe n° 20
Aviateur de Chasse



Parrainage de deux tombes par la Mairie d'Altviller via l'association "Hommage aux Soldats Américains de la WAR 2"
Le parrainage est un engagement moral que le parrain prend, en vue de fleurir une à deux fois dans l'année les tombes choisies, et à s'y recueillir un moment, en pensant à ce ou ces héros qui ont donné leur vie pour que nous retrouvions notre liberté.

Une personne déléguée du conseil municipal participe à la cérémonie du "Mémorial Day".

Visite sénatoriale

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans au suffrage universel indirect par un **collège d'électeurs sénatoriaux souvent appelés "grands électeurs"**.

Visite le vendredi 12 mai de Mme Christine Herzog,
Sénatrice de la Moselle
Conseillère départementale de la Moselle



Visite le vendredi 12 juin de Mme Catherine Belhiti,
Sénatrice de la Moselle.

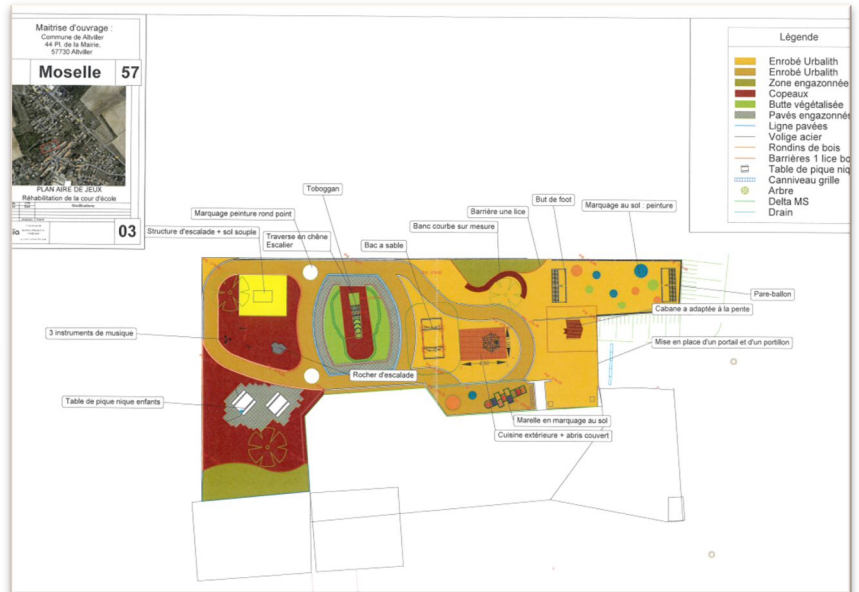


Travaux à venir

Une cour d'école paysagère

La cour de l'école doit être rénovée. L'actuelle structure de jeux est en très mauvais état et doit être remplacée. L'écoulement des eaux de pluie et de ruissellement crée des trous d'eau importants et le recalibrage de la cour est indispensable. Des concertations avec les enfants de maternelle, du CP/CE1, et les adultes, ont défini les orientations du projet, tant en termes de jeux, de paysage, mais aussi en termes d'accès.

Pour la rénovation de la cour de l'école, la commission d'appel d'offres a analysé les propositions. Pour le lot N°1, (VRD voies et réseaux divers) le choix s'est porté sur l'entreprise Colas. La société Keip a été choisie pour le lot N°2 (paysage). Le lot N°3 (aire de jeux) a été attribué à l'entreprise EPSL. L'attribution des marchés a été validée par le Conseil Municipal, pour un montant global de 223 928 € HT. Des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la DETR seront sollicitées. L'autofinancement complétera la réalisation de ce projet. Les travaux seront réalisés pendant les vacances de cet été.



Le personnel

Le conseil municipal s'est réuni afin de remercier Patricia Deru pour ses années passées au sein du personnel de la commune. Tout a commencé en décembre 1993, quand Patricia fait des remplacements comme agent des écoles maternelles d'Altviller. Un poste d'agent d'entretien est créé en juin 1998 et c'est à cette date que Patricia signe son premier contrat pour la commune. Le 1er novembre 2005, elle est nommée au poste d'agent des services techniques. Patricia a toujours eu à cœur de remplir au mieux sa mission. Après 24 ans et 9 mois en poste comme adjoint technique, elle va profiter de sa nouvelle affectation... une retraite bien méritée à Altviller, sa commune ! C'est Viviane Heymes, habitant également Altviller, qui prend la relève de Patricia Deru. Bonne retraite Patricia !



BONNE RETRAITE!

BONNE RETRAITE!

BONNE RETRAITE!

BONNE RETRAITE!

La vie au village



Cinéma en plein air

Animation initiée par la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en partenariat avec les Foyers Ruraux de Lorraine "Cinéma en Campagne"



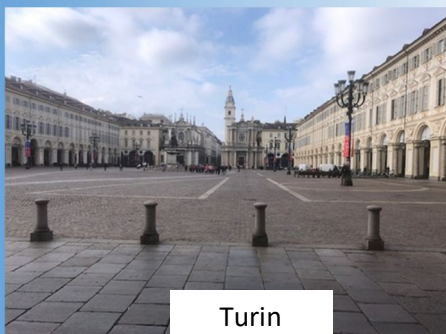
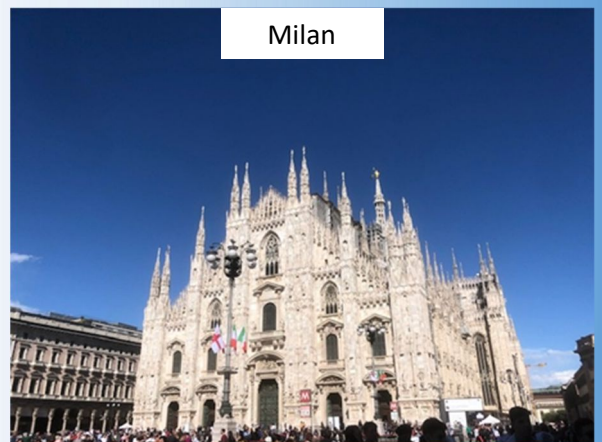
Une sortie avec Notre-Dame-du Rosaire

Trente personnes ont participé au voyage organisé du 19 au 25 avril 2023. Après une courte halte en France à Ars-sur-Formans, direction l'Italie : Turin, Assise, Pise, Padoue et Milan. Une excellente ambiance régnait parmi le groupe durant ce circuit riche en visites. La demande étant là de réorganiser une nouvelle sortie courant de l'année, c'est chose faite. Un nouveau départ est programmé en France du 4 au 8 août au Sanctuaire de Notre-Dame du Laus, Notre-Dame de La Salette ... Renseignements au 06 79 05 90 86.

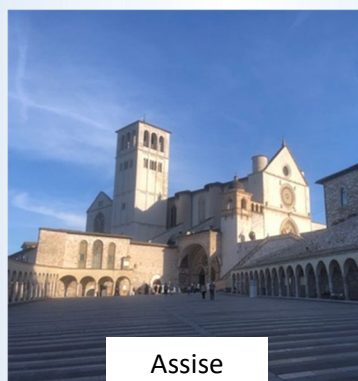


Pise

Milan



Turin



Assise

Padoue



Respect du voisinage

Bruits de voisinage

Le décret n° 2006-1099 du 31.08.2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ».

Nuisances sonores : tout n'est pas permis

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Interdiction de brûler ses déchets verts

Il est interdit à tout particulier de brûler à l'air libre des déchets verts issus de parcelles qu'il entretient (circulaire N° DEVR115467C du 18 novembre 2011). Le broyage sur place ou la dépose en déchèterie sont les seules solutions autorisées pour s'en débarrasser.

Ramassage des ordures ménagères

Sortir les poubelles après 18h la veille et les rentrer le plus tôt possible après le passage du ramassage pour minimiser le temps d'encombrement des trottoirs et des espaces publics. Le ramassage des sacs transparents a lieu tous les quinze jours suivant, la programmation du Sydeme, consultable sur le site de la mairie.



Comportements à adopter pour les usagers dans les zones 30

Lorsqu'ils circulent dans des zones 30, certains usagers de la route doivent absolument **adapter leur comportement de circulation** le long des voies.

Et le stationnement !

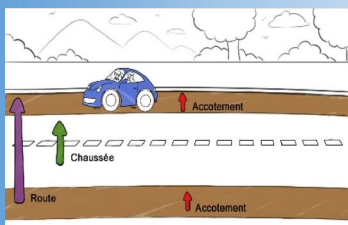
Si les voies sont ouvertes à la circulation publique, le code de la route a vocation à s'appliquer.

Le code de la route considère comme gênant le stationnement d'un véhicule sur un trottoir, en application de l'article R417-10 du code de la route, qui précise:

I.- Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II.- Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons...



Les écoles Altviller-Lachambre

Plantation de fleurs

Plantations à l'école

Afin d'embellir la cour de récréation de l'école de Lachambre et à la suite de la vente d'automne, les élèves ont planté des bulbes telles que muscaris, narcisses, jacinthes.

Les élèves ont apporté des petits outils personnels et se sont investis pleinement dans cette activité concrète de sciences qui leur laissera de réels souvenirs et de belles surprises lors de la floraison.



Lili Engel in Bayern

Rien de mieux que de pouvoir apprendre une langue en s'amusant, devant un spectacle en allemand, avec deux personnages hilarants qui sont en Bavière et qui font découvrir la région et quelques traditions allemandes, le tout mélangé avec des tours de magie. C'est l'expérience qu'ont vécue les élèves de l'école de Lachambre le 5 mai.

Tout au long de la représentation, ils ont pu interagir avec Lili Engel et Thomas Burger, les deux protagonistes, en répétant des phrases clés ou en reprenant des chants en allemand.

Après le spectacle, les élèves ont pu poser des questions aux acteurs sur leur métier, leurs émotions... et ils ont tous dit en chœur : « Danke und Tschüss, bis Bald »



La maison du Clément à Belles-Forêts : maison au service de la nature

Jeudi 11 mai 2023, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Lachambre ont fait un retour dans le passé, plus précisément au XVIII^e siècle, en visitant une maison de 1750. Ainsi, ils ont appris comment les gens de cette époque vivaient et comment étaient construites leur maison. Ils ont pu essayer de monter un mur en torchis, recouvrir une partie d'un toit avec des tuiles,

essayer des sabots, découvrir les outils du charpentier...

Ce fut une journée riche et très appréciée des élèves qui sont rentrés songeurs en s'imaginant vivre à cette époque sans eau courante, ni console de jeux.



Permis Internet

Savoir qu'il y a des dangers sur internet et qu'il faut être prudent et vigilant sont les deux objectifs de ce permis. En effet, les enfants doivent comprendre qu'il y a des règles à respecter sur Internet. Un petit livret contenant un code de bonne conduite et un guide destiné aux parents leur a été distribué en début d'année. Avec leurs enseignantes, ils ont regardé des témoignages, écouté des explications et fait des tests d'entraînement.

Pour finir, un gendarme est venu leur faire passer leur permis qu'ils ont tous réussi, en espérant qu'ils seront tous, à présent, très vigilants sur Internet.

A poster for the 'Permis Internet pour les enfants' program. The title 'PERMIS INTERNET pour les enfants' is written in large, bold letters. Below it, the text reads: 'Programme de prévention pour un bon usage d'Internet À l'attention des enfants de CM2'. At the bottom, there is a message: 'Tu as obtenu ton Permis Internet, bravo ! Respecte bien les engagements que tu as pris en signant avec tes parents la charte inscrite dans ton CODE DE BONNE CONDUITE SUR INTERNET. Ainsi, tu pourras vivre le meilleur de l'aventure Internet en toute sécurité.' To the right of the text is a cartoon illustration of a young boy in a blue uniform and cap, giving a thumbs up. The poster is decorated with colorful lines and dots.

Rencontre joueur but

Les élèves de Lachambre ont rencontré les élèves des autres écoles du secteur rural à Vahl-Ebersing pour une rencontre joueur but. Ils ont essayé d'être rapides et coopératifs dans ce sport collectif. Ainsi, la classe de CE2 est rentrée avec une coupe en faisant première ex aequo, les CM1 ont fini sixième et les CM2 troisième.

Nous ne pouvons que féliciter ces sportifs pour leurs belles performances.



Les enfants de l'école d'Altwiller ont pu fêter **carnaval** tous ensemble dans le foyer où ils ont dégusté de délicieux beignets apportés par les parents.



Les activités autour du **jardin** ont pu continuer toute l'année : dégustation, arrosage, plantation...



Le lapin de Pâques est passé à l'école et a rempli de chocolat les petits paniers confectionnés par les enfants.



Tous les vendredis après-midi, tous les élèves se retrouvent par "petit groupe" pour participer à des **jeux de société** animés par les parents et les enseignants.



Fête de l'école

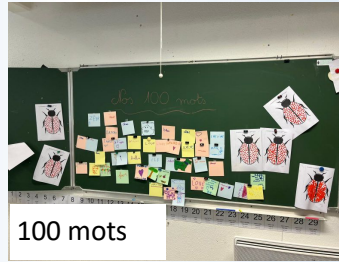
Le 3 juin, les enfants de l'école ont présenté un spectacle sur le thème des insectes. Tout le monde a pu se retrouver autour d'un repas suivi d'une kermesse (pêche à la ligne, chamboule-tout, tir au but, maquillage, poney...).



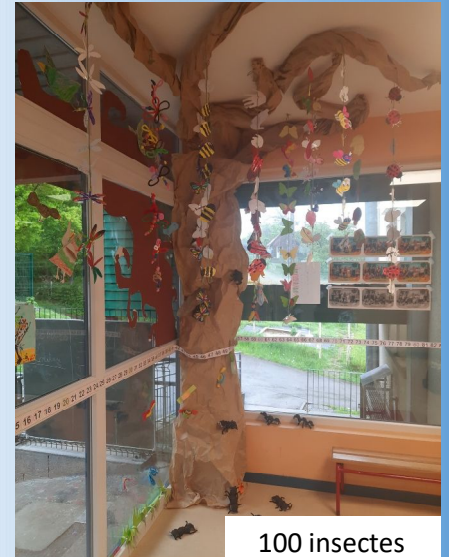
Cette année, nous avons fêté le **100^{ème} jour** d'école. Au programme: compositions variées de 100 éléments et manipulation du nombre 100.



100 mains



100 mots



100 insectes

L'APE

Une nouvelle année scolaire se termine et notre APE est toujours présente par diverses actions et événements :

- animations proposées lors de nos traditionnelles fêtes (Saint Nicolas, Pâques...)
- organisation de sorties familiales : Europapark, La Forêt des défis (ex-Tépacap)
- participation au Cinéma de Plein Air en assurant la vente de boissons et popcorn
- préparation de l'édition de la Marche Gourmande 2023 en lien avec nos autres associations du village
- soutien aux spectacles de fin d'année organisés par les professeurs des écoles (kermesse du 3 juin à Altviller et du 30 juin à Lachambre)
- actions contre la fermeture d'une classe (pétition avec près de 650 signatures, banderoles, lettres au Directeur Académique, articles dans presse locale...)
- des collectes solidaires vêtements, jouets et piles pour le Téléthon
- allocation de subventions directes aux sorties de fin d'année de nos deux écoles (prise en charge des frais de transport en bus pour la sortie des primaires à Belles-Forets et à Vigy pour les maternelles et CP)

Nous rappelons que cela est uniquement possible par l'implication bénévole de parents d'élèves motivés et nous les remercions tous chaleureusement.

Nous avons la chance d'avoir une équipe dynamique ces dernières années mais l'APE lance un appel car elle a besoin de nouvelles recrues pour poursuivre cet engagement.

N'hésitez pas à proposer votre aide !



La vie associative

La pluie s'est absentée pour cette marche du muguet du 1^{er} mai

Une cinquantaine de marcheurs s'est rassemblée pour la marche du muguet organisée par l'ASCA. Départ à 9h pour une balade de 12 km. La pluie de ces derniers jours a obligé les organisateurs à modifier le parcours initial... C'est sur des chemins bien secs, souvent goudronnés, que les participants se sont joyeusement baladés, d'abord direction Valmont, puis vers la basilique de St-Avold, pour rejoindre le ravitaillement sur les hauteurs du Bleiberg. Le retour par Valmont et la forêt d'Altviller a mis en appétit les randonneurs qui se sont régalés du repas organisé par l'association. Vers 16h tout le monde avait rejoint son domicile et les bénévoles ont terminé le rangement, satisfaits de cette journée réussie.



L'ASCA et l'Amicale des Anciens Pompiers d'Altviller ont organisé une sortie à Kirwiller pour son nouveau spectacle 2023.



L'Association d'Entraide des Ouvriers et Mineurs

s'est réunie pour son assemblée générale annuelle. Le président, André Clamme, a accueilli les 11 membres présents par le traditionnel "Glück Auf", et la séance a débuté par une minute de silence pour les membres disparus. Le secrétaire, Jean-Claude Heymes, a évoqué les activités réalisées en 2022 (fête d'été, repas de Ste-Barbe...). L'association, avec ses 21 membres, participe toujours aux commémorations. C'est le trésorier, Serge Muller, également porte-drapeau de l'association, qui a présenté un bilan financier positif avec un bénéfice de 246,94 €. Les projets 2023 se veulent semblables à 2022, avec la participation à la fête de l'été le 9 juillet et le repas de St-Barbe le 3 décembre. La décision a été prise de conserver le comité en l'état. Le maire et ancien mineur, Jean-Jacques Ballèvre, a félicité le comité pour son dévouement depuis de nombreuses années.



La troupe de théâtre

2023, acte un : Notre pièce «Loss mich nitt allaïen bitt die zwei », pièce originelle de Jérôme Dubois, a été jouée à Altviller les 25 et 26 mars 2023 avec un public ravi et très participatif.

Le rire était comme à l'habitude de rigueur.

Notre troupe s'est également produite à Boucheporn le 2 avril 2023 et, pour la première fois à la MJC de Saint-Avold le 7 mai 2023, lieux où notre troupe a été accueillie avec grand succès.

Nous profitons de la trêve d'été pour préparer notre pièce 2024 et nous perfectionner pour l'acte deux : des représentations pour la première fois le 22 octobre 2023 à Seingbouse, puis le 5 novembre 2023 à Vahl-Ebersing, suivi du 12 novembre 2023 à Lelling et conclure le 26 novembre 2023 à Coume.



Le club tricot

La vie c'est comme le tricot.

Le club "tricot, couture" d'Altviller a plus de 10 ans d'existence. Il se réunit tous les mardis de 19h30 à 21h30 au foyer communal avec son coach Erika Hoerner.

La vie, c'est comme le tricot. On tisse des amitiés, on tricote des amours ! On rapièce des souvenirs, parfois on lâche une maille !!! Souvent on s'emmêle, mais toujours on trouve le fil ! Et le tout, dans la bonne humeur.

Le club, avec ses 14 personnes inscrites, serait ravi d'accueillir de nouvelles aiguilles ! Adressez-vous aux 2 responsables : Eliane Matz et Eliane Lavannier.

Pour finir par une fin de saison conviviale avec un petit resto.



Le club de gym

Cela fait maintenant plus de trente ans que l'activité Gym assure ses séances hebdomadaires au foyer. Cette année encore, les membres toujours motivés, se sont retrouvés entre mi-septembre l'an passé et mi-juin cette année, pour poursuivre assidûment, sous le coaching de Sylvie, les sains efforts qui contribuent au bien-être : cardio, ballons, haltères, et autres activités au sol, de quoi dégripper les articulations et maintenir le tonus musculaire... le tout avec le sourire et une bonne humeur.

Les séances ont lieu le mercredi de 18h15 à 19h15 au foyer du village

Après la période estivale, les membres seront heureux de se retrouver, vers fin septembre prochain, pour renouer avec le plaisir de ce délasserment sportif.

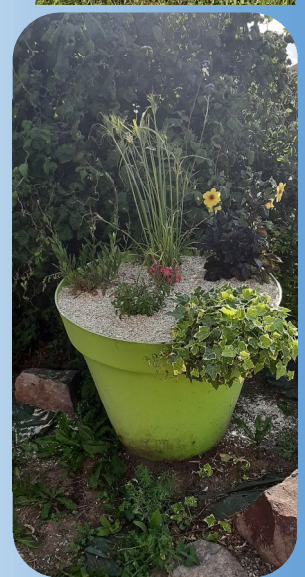


Fleurissement du village

Le fleurissement des espaces publics améliore la qualité du cadre de vie des habitants de la commune. Les plantations ont été effectuées par l'équipe « espaces verts » de l'ESAT « Le Village ».

Les membres du conseil municipal responsables du cadre de vie s'emploient à l'entretien et l'arrosage de ces espaces fleuris. Ces dernières années alternent périodes caniculaires et sécheresse. Lesdits membres ont donc décidé de fournir des efforts afin d'améliorer l'usage de l'eau en ajoutant du paillage, et en supprimant certains bacs à fleurs pour tenir compte des contraintes climatiques.

Vous tous pouvez contribuer à l'embellissement de notre village en fleurissant vos jardinières et plates-bandes. Pour vous remercier, le jury, composé d'élus d'Altviller et des communes voisines effectuera sa visite annuelle courant juillet afin d'établir le nouveau palmarès 2023.



Souvenir d'autrefois



Année 1993/94 Instituteur M. Robert Missler - Amandine Seiwert - Sabine Muller - Sabrina Rouget - Céline Weber - Amélie Dross - Suzie Szczepaniack
Betty Bardlin - Yann Welter - Céline Metz - Emilie Thil - Cyril Hornberger - Frédéric Winterstein
Jérôme Azambre - Thomas Boulanger - Florent Jaroz - Alexandre Smak - Marc Deru - Romain Kakuske - Pascal Clamme - Amandine Henrion

Informations

<https://www.mairie-altviller.fr/>

FERMETURE DE LA MAIRIE DU 07 AOÛT AU 25 AOÛT INCLUS

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

Fête d'été, vide-greniers

Le dimanche 9 juillet

Marché d'automne de la Fabrique de l'église

Le dimanche 17 septembre

Marche gourmande Altviller-Lachambre

La 13ème édition aura lieu le dimanche 24 septembre

Kirve Rémi - Schwins'käss

Le mardi 10 octobre

Armistice du 11 novembre

Dépôt de gerbe au monument aux morts à Altviller

10 h : messe à Altviller pour la Paix et pour les Morts de France

Repas des Aînés le 19 novembre au foyer d'Altviller



Les permanences en Mairie

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 11h à 12h

Vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Site Internet : <https://www.mairie-altviller.fr>

"Nouvelles d'Altviller" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Delphine Senser, Joëlle Talaga, Denise Weber, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).